

Section Ile de France

Tél. >> 01 46 07 56 65

Courriel >> atc-idf@atc-routesdumonde.com

du jeudi 30 juin au jeudi 7 juillet 2022

8 jours / 7 nuits

À partir de **750 €** par personne --- minimum 15 - maximum 20

(programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)



Cette nouvelle semaine de randonnées se situe dans une région montagneuse très connue des skieurs : le massif des Bornes (74), avec une incursion dans le Genevois Français.

La découverte du Plateau des Glières permet d'aller sur les traces des maquisards

Le logement fixe à Fillières (Thorens-Glières) permet de rayonner facilement.

Points forts

- Les Hauts Lieux de la Résistance
- Le Salève
- Les Gorges du Fier
- Le Château de Montrottier (photo H-S tourisme)

Programme

Jour 1 – Jeudi 30 juin -- Paris – Annecy – Thorens

Départ en TGV de Paris Gare de Lyon. Accueil à partir de 12h15 au heurtoir de la voie du **TGV 6941** (dép. 12h45) à destination de Annecy (arr. 16h28). Contrôle d'entrée et installation libre (*repas tiré du sac*).

Départ en TER (14h08) de Lyon Part-Dieu pour Aix-les-Bains. Changement pour Annecy (arr. 16h16).

Possibilité de rejoindre le groupe en cours de route ou sur place. Prévenir l'organisateur

Début du service ATC en gare d'Annecy. Correspondance par bus régulier SIBRA n°80 pour Fillières (*Thorens-Glières chef-lieu*). Installation à l'hôtel, au centre-ville.

Petite visite des lieux. Apéritif d'accueil et présentation du séjour.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 2 – Vendredi 1^{er} juillet – Montagne de la Mandallaz

- dénivelées cumulées >> + 190/-280 – durée 5h00

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Transfert à 8h15 par autocar privé pour Ferrières (~18 km). Départ de la randonnée vers 9h00 (*alt. 760m*) sur des chemins vicinaux et PR. Montée facile jusqu'au point culminant (*900m*). Vue sur le lac d'Annecy. Poursuite sur le plateau forestier entre 850 et 750m avec passage au Rocher du Maquis.

Pique-nique en cours de route (*810m*).

L'après-midi, poursuite au pied nord-ouest de la Montagne entre 800 et 650m, avec passage à la Clef des Faux et au carrefour des 4 Chemins. Fin de la randonnée vers 16h00 au site des Ponts de La Caille (*alt. 660m*). Visite libre du site.

Vers 17h00, retour par autocar privé pour l'hôtel (~14 km). Temps libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 3 – Samedi 2 juillet – Le Salève sur les crêtes (GR Balcon du Léman)

- dénivelées cumulées >> + 450/ -650 – durée de marche ~5h30

Petit-déjeuner et prise des pique-niques

Départ à 8h15 par autocar privé pour **Monnetier**, parking du téléphérique (~35 km). Départ de la randonnée vers 9h00 (alt. 1095m), sur le GR BL. Passage au col de la **Grande Gorge** (1283m), puis au **Trou de la Tine** (1247m) en passant par **La Corraterie** (variante possible).

Continuation vers **La Croisette** (1174m). Pause. Poursuite vers **Chavanne** (1325m).

Pique-nique.

Continuation dans les pâturages en forêt, vers le **Grand Piton** (1379m) et le **col des Pitons** (1336m). Descente progressive vers **La Thuile** et **Les Convertis** (1200m). Puis longue descente, sur le GR BL, jusqu'à **St Blaise** (870m), où l'on rejoint le GR 65. Fin de la randonnée vers 17h00.

Retour par autocar privé pour l'hôtel (21 km). Temps libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Genève, le lac et le jura, vus du Salève

Photo : OT

Jour 4 – Dimanche 3 juillet – La Montagne de Sous-Dine – Sur les pas de la Résistance 1

- dénivelées cumulées >> + 350 / - 1070 ~5h30 de marche

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Départ à 8h15 par autocar privé pour **Le Col des Glières** (14 km). Vers 9h00, départ de la randonnée (alt. 1500m) vers La Commanderie, la montagne des Frètes (1532m) et la forêt Domaniale de Haute Filière. Passage au chalet du Plan (1409m). Montée régulière, en contournant côté sud la Montagne de Sous-Dine, vers le col de l'Ebat (1700m) puis vers le col de Freu (1694m).

Pique-nique au col.

Poursuite en descente progressive, en contournant par le nord la montagne de Sous – Dine. Passage au Chalet de Balme (1480m), puis aux Bouverets (1206m) et Les Cheneviers (1095m). Puis dans la campagne, à La Luaz (805m) et aux Peloux (729m). Fin de la randonnée à l'hôtel (679m) vers 17h00.

Temps libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 5 – Lundi 4 juillet – Tourisme : Gorges du Fier – Château de Montrottier – Annecy

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Départ à 9h00 par autocar privé pour **Lovagny Gorges du Fier** (27 km). A 10h00, visite libre du **Château de Montrottier** (durée ~1h00). Puis on se dirige à pied (500m) vers **les Gorges du Fier** pour une visite groupée à 11h15 (durée ~1h00).

Pique-nique libre dans les environs. Poursuite à pied vers Chavanod. Puis bus (ligne 3) pour Annecy.

Visite libre de la vieille ville d'**Annecy**.

Retour à 17h30 par ligne régulière 80, à la gare routière, pour Thorens centre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 6 – Mardi 5 juillet – Le Plateau des Glières – Sur les pas de la Résistance 2

- dénivelées cumulées >> + 100 / - 870 ~5h00 de marche



Plateau et monument des Glières

Photo : JBB

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Départ à 8h15 par autocar privé pour **Le plateau des Glières** (14 km). Visite du site et du monument.

Vers 10h00, départ de la randonnée (alt. 1434m), avec une boucle sur le plateau chez 'La Jode', sur le GR 96. Arrêt souvenir à la chapelle **Notre-Dame des Neiges** (1450m).

Pique-nique.

Descente continue jusqu'au cimetière de **Morette** dans la vallée. Passages successifs : 'La Rosière' (1205m), la 'Grange du Fresnay' (941m) et 'Nant Debout' (763m).

Fin de la rando au cimetière (alt. 600m). Visite du site.

Vers 17h15, retour à l'hôtel (25 km) par autocar privé. Temps libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 7 – Mercredi 6 juillet – Col de la Croix Fry – Thônes

- *dénivelées cumulées >> + 170 / - 980 -- ~4h30 de marche*

Petit-déjeuner et prise des pique-niques.

Départ à 8h15 par autocar privé pour le col de la Croix Fry (45 km).

Vers 10h00, départ de la randonnée (*alt. 1459m*) en légère montée vers la pointe de Beauregard (1608m). Arrêt pour contempler le paysage sur la chaîne des Aravis et ses stations très connues. Continuation en descente continue vers Thônes.

Arrêt pour le **Pique-nique** à la cabane 'La Taverne' (1410m).

Poursuite de la descente en lisière de forêt jusqu'à Thônes, en passant par La Closette (1162m), la chapelle des Murailles (840m). Arrivée au centre-ville (620m) vers 15h30.

Fin de la randonnée. Temps libre pour achats.

Vers 17h00, retour à l'hôtel (35 km), par autocar privé

Pot ATC. Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 8 – Vendredi 17 juin – Thorens >> Annecy >> Paris ou Lyon

Petit-déjeuner.

Libération des chambres. Départ par le bus n°80 pour Annecy Gare routière. **Fin du service ATC.**

Possibilité de quitter le groupe sur place ou en cours de route. Prévenir l'organisateur

Continuation par **TGV 6972** (*dép. 9h32*) pour Paris Gare de Lyon (*arr. 13h19*) – **repas tiré du sac** - ou par TER (*dép. 10h44*), avec changement à Aix les bains, pour Lyon Part-Dieu (*arr. 12h52*).

NB >> - *Les horaires mentionnés sont ceux de 2021 – Ils seront ajustés au service annuel 2022.*

- *Le déroulé des jours de randonnées pourra être changé en fonction des circonstances locales (bus, météo...) sans changer les durées de marche et les dénivelées.*

Prix du séjour

Prix par personne : 750 € à partir de 15 participants

Ce prix est calculé à la date du 14 juillet 2021. Conformément aux articles L211-2, R211-8 & R211-9 du Code du Tourisme, le prix prévu au contrat est révisable à la hausse comme à la baisse, pour tenir compte des variations du coût des transports et des redevances. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours. Ce prix est calculé sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

Le prix comprend :

- ✚ L'hébergement fixe, en chambre double, à l'hôtel 2* (*normes françaises*) à l'hôtel '**Logis' Le Saint Mo Chaumière** à Fillières (Thorens-Glières).
- ✚ La pension complète avec : petit déjeuner buffet, pique-nique pour le midi, dîner hors boissons, taxe de séjour, du repas du soir du jour 1 au petit déjeuner du jour 8.
- ✚ Les transports locaux : autocar privé nécessaire aux déplacements et bus urbains des jours 1, 5 & 8.
- ✚ Les 2 visites prévues du jour 5
- ✚ L'assurance assistance-rapatriement.
- ✚ L'assistance et l'accompagnement par un animateur ATC.

Le prix ne comprend pas :

- ✚ Le supplément chambre individuelle : **165 €** par personne
- ✚ Le transport de France à Groisy et retour
- ✚ Les boissons aux repas du soir
- ✚ Les extras et toutes dépenses d'ordre personnel
- ✚ L'assurance facultative : Annulation - Interruption de séjour - Bagages - l'assistance médicale liée aux risques COVID >> **3.00% par personne du prix total du voyage (minimum 10 € / personne), à souscrire lors de l'inscription au voyage**

✚ L'adhésion annuelle pour 2022 : **30 €** pour les cheminots (*actifs, ayants droits, retraités...*)

Pour les autres catégories d'adhérents : **34 €**, plus **5 €** pour frais de dossier (*perçus à chaque voyage ou séjour*).

Informations pratiques & Inscriptions

Assurances

ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les Bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

Hébergement

Les participants inscrits en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (*se reporter à nos conditions particulières de vente, rubriques « prix forfaitaire – chambre à partager »*).

Nombre de participants aux séjours >> minimum 15 – maximum 22.

Vous serez rattaché à un groupe de 22 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 15 personnes.

Personnes à mobilité réduite

Ce voyage, qui prévoit beaucoup de marche sur des sentiers de montagne, n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Formalités

Police & Santé >> Pour les conditions, le voyageur se référera au programme communiqué lors de l'inscription. ATC ROUTES DU MONDE vous confirmera l'ensemble des formalités spécifiques à respecter dans le cadre de la « convocation de départ » qui vous sera envoyée **une quinzaine de jours avant le départ**.

En cas de modifications substantielles de ces formalités après l'envoi de cette convocation, les participants seront informés par mail (**veillez à surveiller vos messageries régulièrement avant le départ**). **Il vous appartient de vous conformer à ces formalités**. En cas de refus, ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé.

Entrée en vigueur du pass sanitaire

Conformément aux annonces gouvernementales, à partir du mercredi 21 juillet 2021, le pass sanitaire est obligatoire. Le « **pass sanitaire** » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire à jour : vaccination complète ou test négatif de moins de 48h ou un test RT-PCR/antigénique positif attestant du rétablissement de la covid-19 (datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois). Depuis le 27 mai 2021, toutes les personnes vaccinées, peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le téléservice de l'Assurance Maladie <https://attestation-vaccin.ameli.fr>. Par ailleurs, n'importe quel professionnel de santé peut retrouver une attestation de vaccination et l'imprimer si une personne le demande.

Ce pass sanitaire est exigé pour les voyages en France. Il permet, sur le territoire national, l'accès à un lieu ou événement où il est exigé.

Transports

Avant de réserver dans les TGV désignés, faites-vous confirmer par la Section le départ ferme du voyage. Jusqu'à nouvel ordre, **le port du masque est obligatoire dans les gares ainsi qu'à bord des trains** pour toute la durée du voyage.

Recommandations

- Penser à prendre votre carte de sécurité sociale.
- Vous devez être en possession, d'une pièce d'identité - date de validité non dépassée.
- Prévoir des chaussures adaptées

Règlement

Acompte à l'inscription >>> **30 %** du montant total du voyage par personne – (*possibilité de payer en 3 fois par carte bancaire ou chèque à l'ordre de l'ATC*).

Solde >>> **1 mois avant le départ sans rappel de notre part**.

Conditions particulières de vente

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

Pour ces voyages, les conditions d'annulation sont celles prévues par l'ATC.

Où et comment vous inscrire :

– **à la Section Ile de France** >> soit par correspondance : 9 rue du Château-Landon – 75010 Paris, soit sur rendez-vous (*44 rue Louis Blanc – 75010 Paris*), en principe du lundi au jeudi (9-12 & 14-17)

– **par Courriel** : atc-idf@atc-routesdumonde.com ou boutique-atc@atc-routesdumonde.com ou dans une autre section (*voir adresses sur notre brochure annuelle*).

– **par Internet**, sur le site : www.atc-routesdumonde.com



Le Parmelan en hiver, vu d'Annecy

Photo : OT